

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1bis - ANNEXE AU RAPPORT DE PRÉSENTATION : diagnostic territorial

Juillet 2019

*Vu pour être annexé à la délibération
d'approbation du Conseil municipal
en date du :*

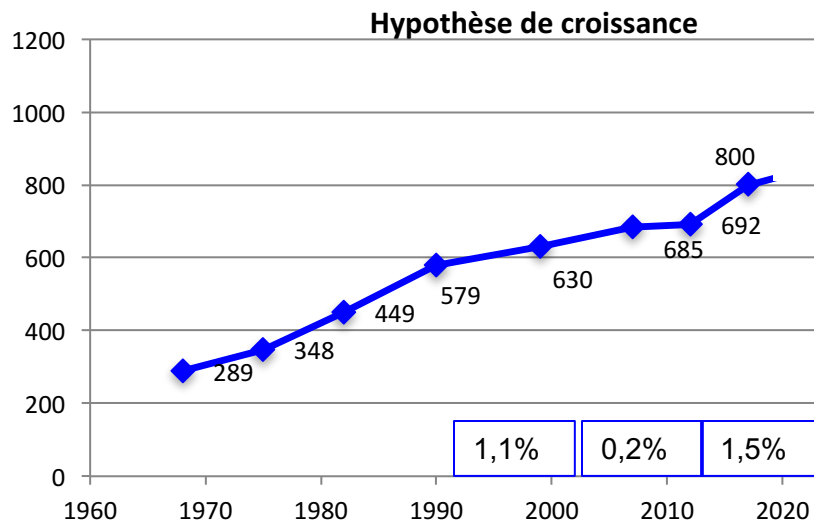
Le Maire,

SOMMAIRE



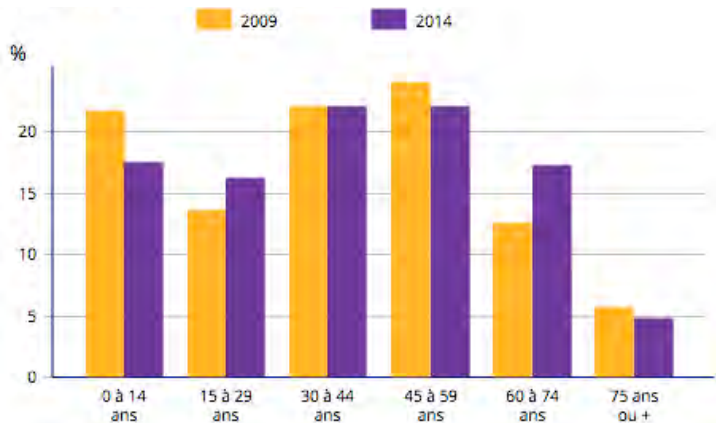
- 1. dynamiques démographiques**
- 2. Logement**
- 3. Organisation spatiale**
- 4. Formes urbaines**
- 5. Équipements**
- 6. Déplacements**
- 7. Emploi**
- 8. Commerce / tourisme**
- 9. Artisanat**
- 10. Agriculture**
- 11. Exploitation forestière**

DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

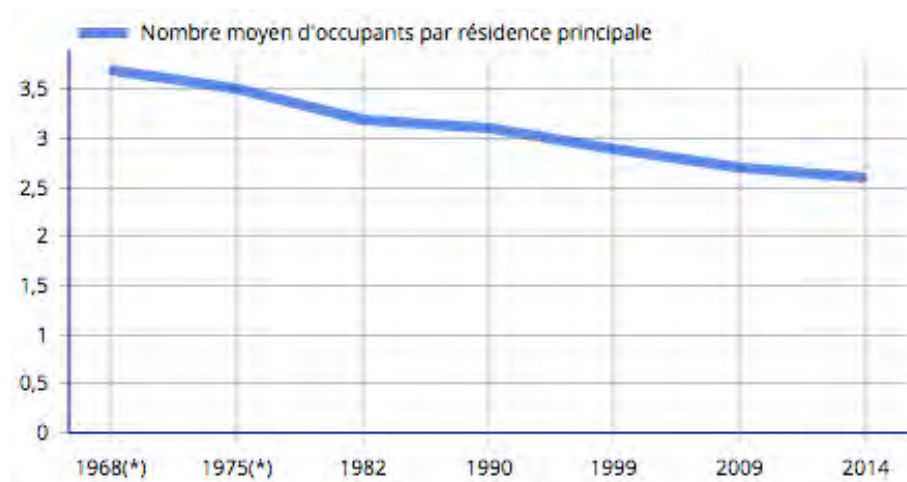


→ Une reprise de la croissance démographique récente après une stagnation entre 2007 et 2014

Population par tranche d'âges (Source INSEE)



Évolution de la taille des ménages (Source INSEE)



DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La structure de la population et son évolution récente est surtout liée au solde naturel. En effet, le solde migratoire est désormais négatif entre 2009 et 2014 alors qu'il avait toujours été positif depuis 1968.

Cette stagnation démographique est relative à la question des réseaux insuffisants sur le territoire qui ont conduit à une limitation des nouvelles constructions.

A partir de 2014, l'installation d'une STEP sur la commune de Sallenoves a permis un regain de croissance illustré notamment par de nouvelles opérations immobilières, dont celle d'habitats collectifs à la Maladière, lotissement aux Choseaux...

→ Une reprise démographique en lien avec les résolutions des problèmes d'assainissement collectif.



Indicateurs démographiques (Source INSEE)

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014
Variation annuelle moyenne de la population en %	2,7	3,7	3,2	0,9	0,9	0,0
due au solde naturel en %	0,4	0,6	0,4	0,5	0,5	0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	2,3	3,1	2,9	0,5	0,4	-0,1
Taux de natalité (‰)	15,6	13,9	11,9	12,6	8,7	7,6
Taux de mortalité (‰)	11,9	8,0	8,2	7,9	4,0	7,0

LOGEMENTS

295 logements en 2014 dont 89,7 % de résidences principales (contre 89,5% en 2009).

Une production de logements relativement faible avec **15 unités en 5 ans entre 2009 et 2014** soit un rythme de construction de 3 logements / an.

14 logements vacants en 2014 contre 17 en 2009, soit une part peu importante du parc immobilier représentant **4,7% des résidences principales en 2014**.

→ Une évolution très modeste du parc de logements entre 2009 et 2014

Catégories de logements (Source INSEE)

	2014	%	2009	%
Ensemble	295	100,0	280	100,0
<i>Résidences principales</i>	264	89,7	250	89,5
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	17	5,7	12	4,5
<i>Logements vacants</i>	14	4,6	17	6,0



LOGEMENTS

Une large majorité de très grands logements (T4, T5) qui représentent près de 90% des logements en 2014.

Une importante majorité de logements individuels (95% du parc immobilier en 2014)

Plus de 90% de propriétaires en 2014.

➔ Un parc immobilier homogène ne permettant pas le parcours résidentiel

Statut d'occupation (source INSEE)

	2014				2009	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	%
Ensemble	264	100,0	687	20,0	250	100,0
Propriétaire	240	90,9	627	21,0	231	92,4
Locataire	17	6,4	44	6,5	15	6,0
dont d'un logement HLM loué vide	0	0,0	0		0	0,0
Logé gratuitement	7	2,6	16	19,0	4	1,6

Taille des logements (source INSEE)

	2014	%	2009	%
Ensemble	264	100,0	250	100,0
1 pièce	1	0,4	3	1,2
2 pièces	5	1,9	3	1,2
3 pièces	23	8,7	19	7,6
4 pièces	72	27,2	63	25,2
5 pièces ou plus	164	61,9	162	64,8

Nombre de pièces des résidences principales en 2014 (Source INSEE)

	2014	2009
Ensemble des résidences principales	5,0	5,1
maison	5,1	5,2
appartement	3,5	3,5

LOGEMENTS

Aucun Logement Locatif Social (LLS) en 2011 (16 en 2017)

CCFU : 520 LLS en 2011

OBJECTIF PLH 2012-2018 :

Production de 12 logements d'ici 2018 soit 1,6% du total des LLS prévus pour la CCFU (soit 205 logts).

Toutefois, une opération 100% social a été réalisée récemment sur le secteur de la Maladière :

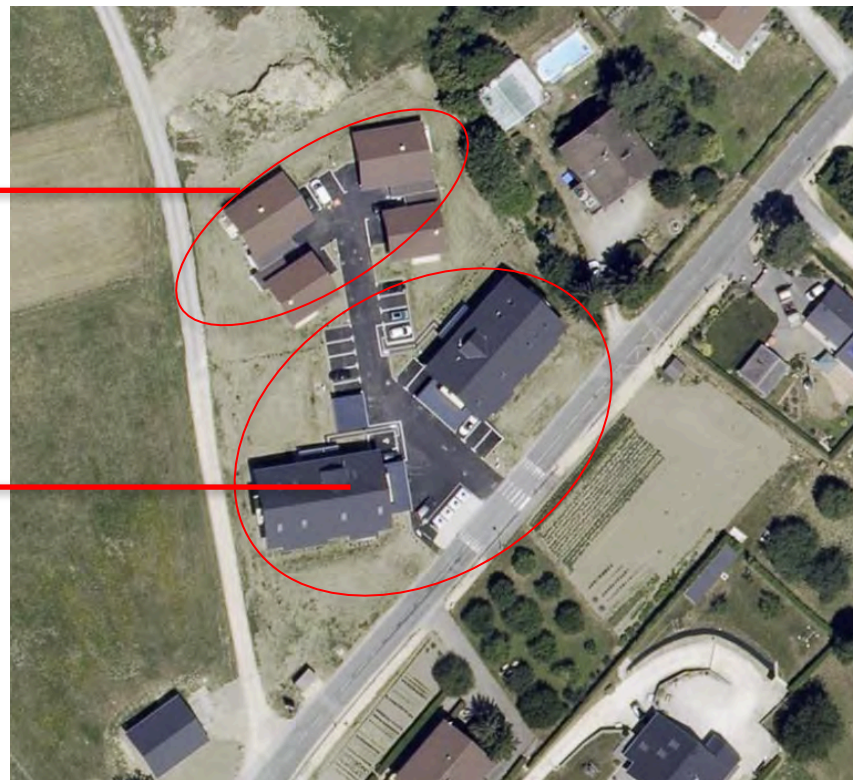
- 16 LLS
- 4 logts en accession aidée

REPARTITION PLH LLS 2012-2018 :

4% PLS
72% PLUS
24% PLAI

4 logts individuels en accession aidée

16 LLS en collectif



ORGANISATION SPATIALE

LE CŒUR DU CHEF LIEU

Des structures historiques et marqueurs d'identité : église, mairie, école, salle communale.

VOLUMÉTRIE :

- type anciens corps de ferme,
- densité importante perçue (linéaires de façade de près de 40m)
- Emprise au sol d'environ 20% sur les tènements concernés

→ *Un patrimoine identitaire à valoriser et préserver.*



ORGANISATION SPATIALE

SECTEUR PÉRIPHÉRIQUE DE CONFORTEMENT

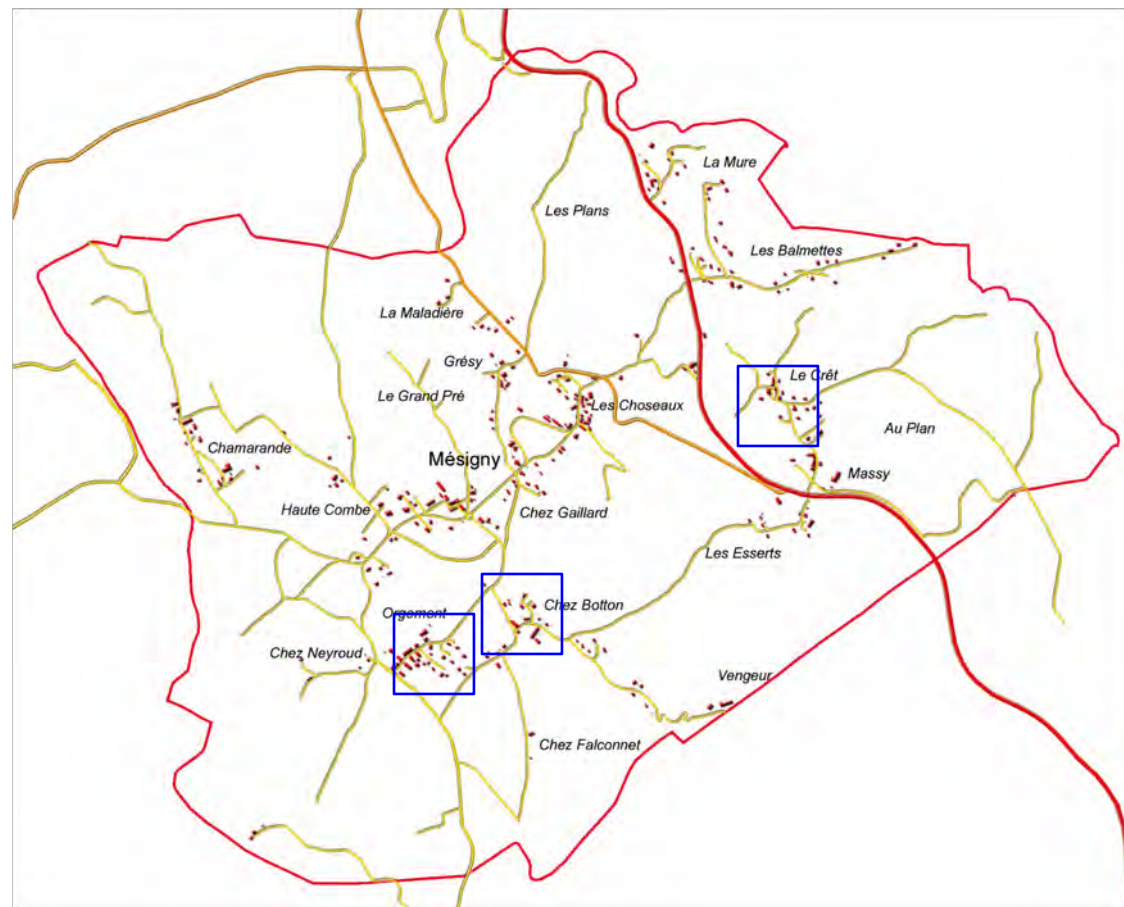
ORGEMONT/CHEZ BOTTON/MASSY/LE CRÊT

Ils se situent à une distance plus éloignée du chef-lieu.

L'urbanisation s'effectue le long des voies et par des groupements plus ou moins homogènes.

Les hameaux sont souvent cernés par des vergers ou de grands espaces agricoles ouverts à forte sensibilité paysagère. L'urbanisation récente peut conduire à la fragilisation de ces espaces et à la perte de cette image identitaire.

L'habitat traditionnel est parfois encore présent. La structure urbaine récente (maisons individuelles) tend peu à peu à fermer la perception des espaces agricoles ouverts qui entourent ces hameaux. Les limites claires d'urbanisation sont de moins en moins perceptibles et la cohérence d'ensemble semble moins bien se distinguer.



ORGANISATION SPATIALE

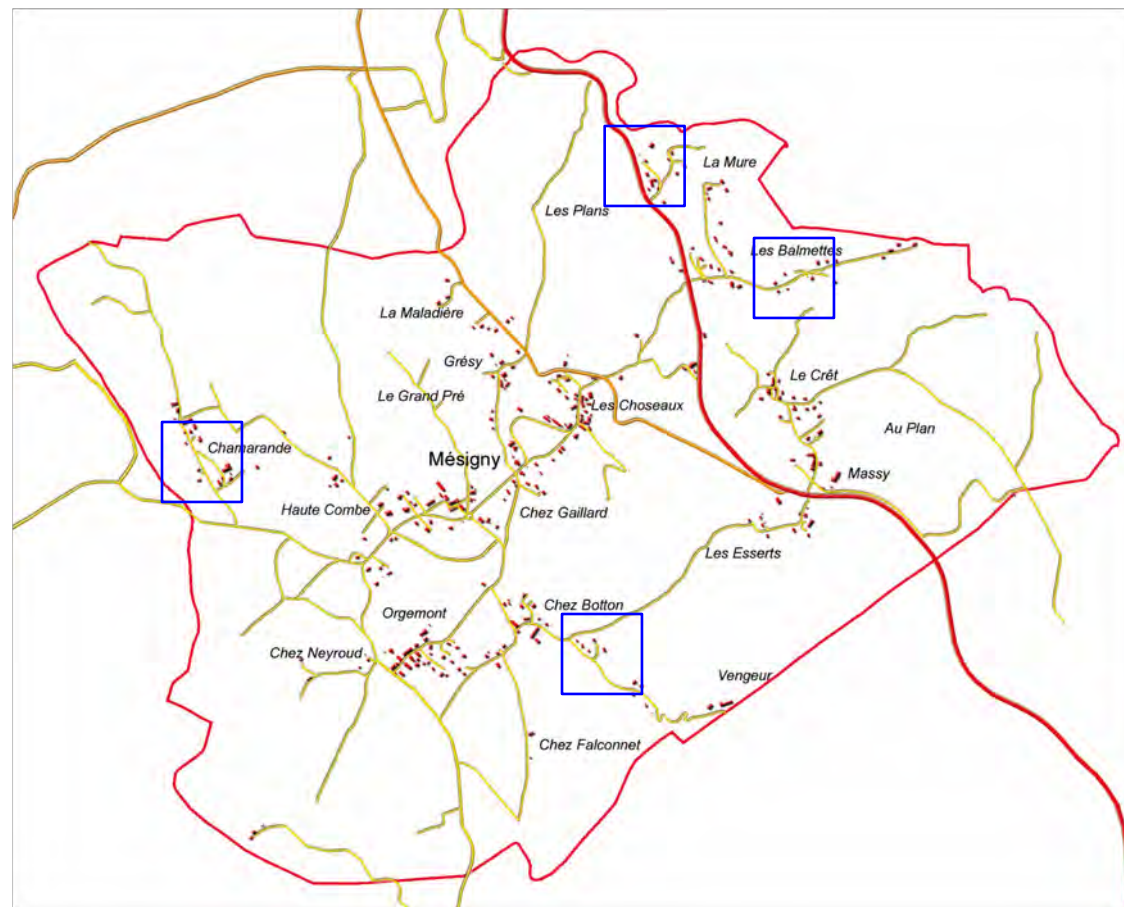
SECTEUR PÉRIPHÉRIQUE DE CONFORTEMENT

CHAMARANDES/LES MÛRES/CHEZ BOTTON (Est) BALMETTES/LA MÛRE

Quelques secteurs de la commune ne connaissent pas de véritable structure dense ou interagissent peu avec le chef-lieu : CHAMARANDE, LA MÛRE, LES BALMETTES, CHEZ BOTTON (Est). Ils sont constitués principalement par de l'habitat isolé en bordure de voies existantes et sont éloignés du chef-lieu. La dispersion de l'habitat risque à terme de nuire à la cohérence d'ensemble du village et la qualité des sites naturels et agricoles environnants.

LES SECTEURS ISOLÉS

Un certain nombre de constructions sont isolées en secteur agricole et le développement de l'urbanisation risquerait, à terme, de mettre en péril l'activité agricole.



ORGANISATION SPATIALE

SECTEUR PÉRIPHÉRIQUE DE CONFORTEMENT

VOLUMÉTRIE :

- Vocation résidentielle
- Habitat individuel récent
- Linéaire façade : 16 à 23m
- Hauteur : environ 9m
- Ces : entre 0,07 et 0,20 avec une moyenne autour de 0,10

→ Une typologie de logements mono orientée vers l'individuel.



ORGANISATION SPATIALE

SECTEUR PÉRIPHÉRIQUE DE CONFORTEMENT

ESPACES VERTS & PETIT PAYSAGE

- Prédominance du végétal.
- Des limites physiques « opaques » entre domaine privé /public.
- Restriction du champ visuel

→ *Un rapport espace privé/public en rupture*



ORGANISATION SPATIALE

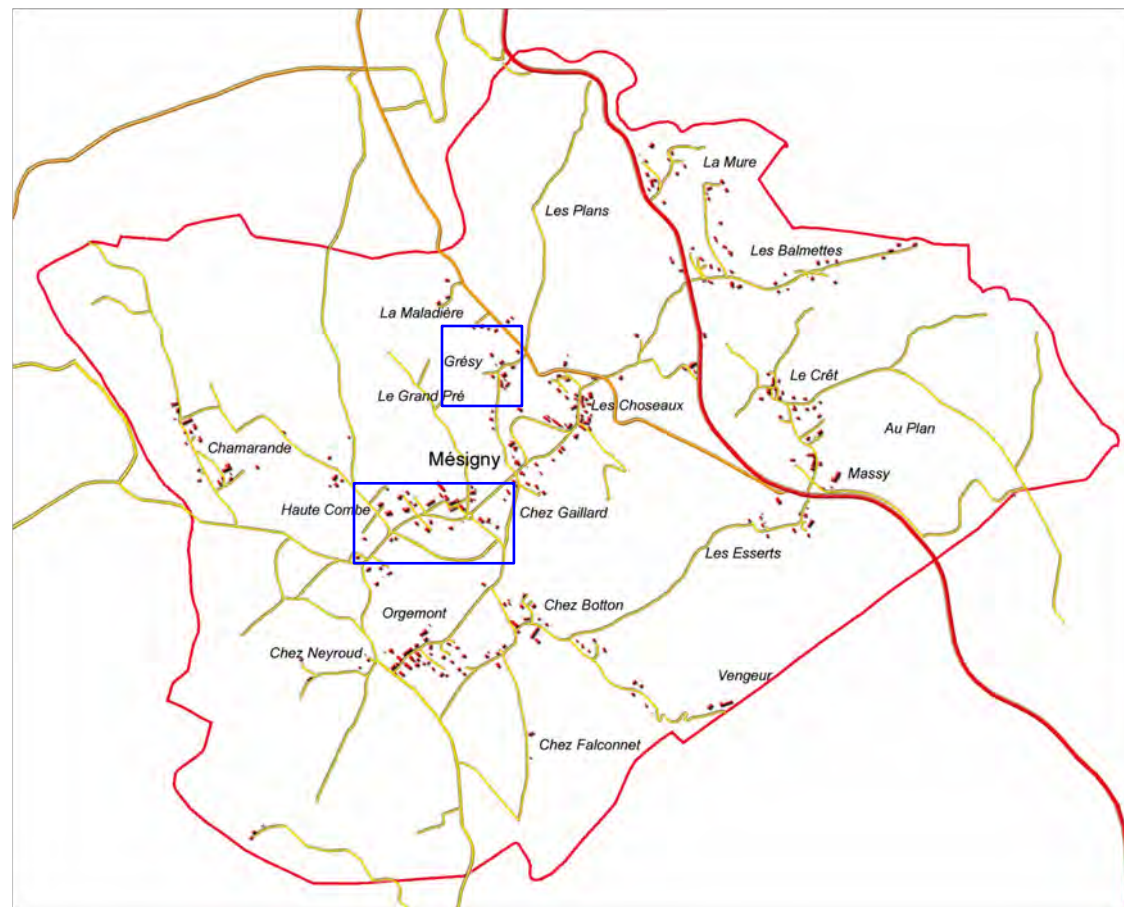
LES HAMEAUX ANCIENS

Les premières périphéries immédiates au chef-lieu se caractérisent par **un habitat ancien et le plus souvent groupé**. Les structures issues des formes traditionnelles demeurent encore très présentes (LES CHOSEAUX, CHEZ GAILLARD, GRÉSY, HAUTE-COMBE)

Les Choseaux : le hameau se caractérise par une structure urbaine ancienne composée principalement de fermes parfois réhabilitées et regroupées en bordure de la voie menant au chef-lieu. Le confortement du hameau est envisageable; l'urbanisation projetée devra tenir compte du contexte bâti historique et assurer des volumétries adaptées.

Grésy : le hameau se compose de quelques structures urbaines anciennes mais qui restent limitées au regard d'un développement urbain récent caractérisé par de l'habitat individuel sur des parcelles importantes. Le développement du hameau devrait être conforté et maîtrisé.

Chez Gaillard/Haute-Combe : les deux hameaux ont connu un développement linéaire le long de la voie existante. La présence d'exploitations agricoles pérennes (Chez Gaillard) et la proximité avec un environnement agricole de grande qualité ne permet pas un développement important. Néanmoins en raison de leur proximité immédiate avec le chef-lieu, le confortement de la structure existante peut être imaginé.



ORGANISATION SPATIALE

LES HAMEAUX ANCIENS

VOLUMÉTRIE

- Implantation en limites
- Habitat traditionnel de grand volume (anciens corps de ferme), bâti patrimonial ou architectural.
- Hauteur moyenne : R+1+Combles
- Linéaire de façade : 10 à 20m

→ *Des structures anciennes à valoriser et dont l'évolution doit être encadrée.*



ORGANISATION SPATIALE

LES HAMEAUX ANCIENS

ESPACES VERTS & PETIT PAYSAGE

- peu de limites physiques différenciant le domaine privé /public
- préservation des perspectives, ouverture visuelle
- Essences locales
- Éléments patrimoniaux visibles

→ *Un rapport espaces publics/privés ouvert et perméable typique des structurations urbaine historiques*



FORMES URBAINES

La ferme traditionnelle :

bâtiment d'architecture simple, aux volumes importants, toitures à deux pans et parfois composés de croupes.



Les logements individuels récents :

bâtiments plutôt hétérogènes, implantés souvent au centre de la parcelle sur laquelle ils se trouvent.



Le petit collectif est inexistant sur la commune.

Ce sont des anciens corps de ferme disposant de plusieurs logements qui recouvrent cette vocation.



EQUIPEMENTS

Une offre concentrée au Chef-lieu ... et dépendante des polarités voisines

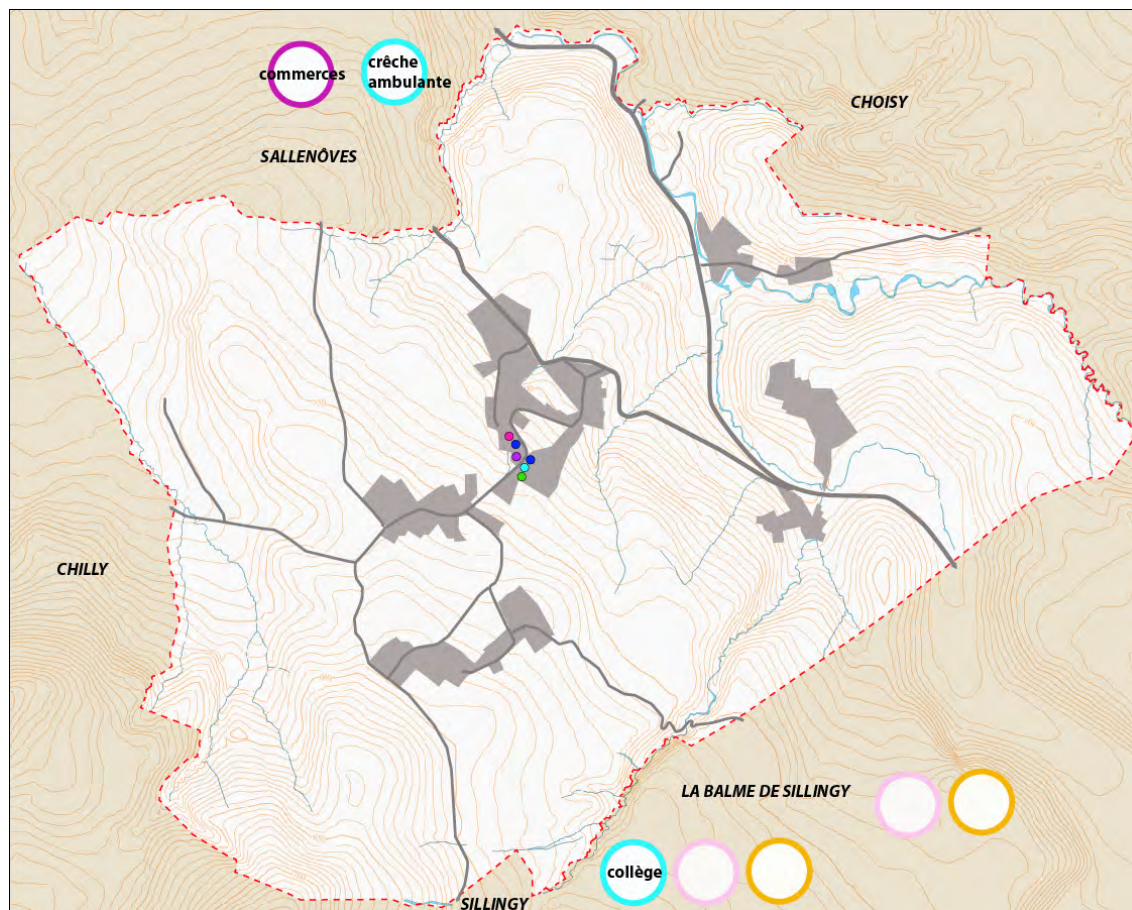
Un niveau d'équipements adapté et en cours de confortement (nouveau groupe scolaire)

Absence d'espace public fédérateur.

Un projet de confortement des services techniques.

SILLINGY / LABALME DE SILLINGY assure un rôle de pôle d'équipements à rayonnement intercommunal, notamment pour:

- les équipements sportifs
- Les services de santé
- L'accueil petite enfance
- Le collège



- Salle des fêtes / polyvalente
- Services publics
- Équipements culturels / culturels
- Groupe scolaire
- Équipements sportifs / loisirs
- Espaces publics / aire détente
- Petite enfance
- Services de santé

DÉPLACEMENTS

Une bonne accessibilité

Un territoire bien desservi par la RD1508 ...
mais des problèmes d'accessibilité.

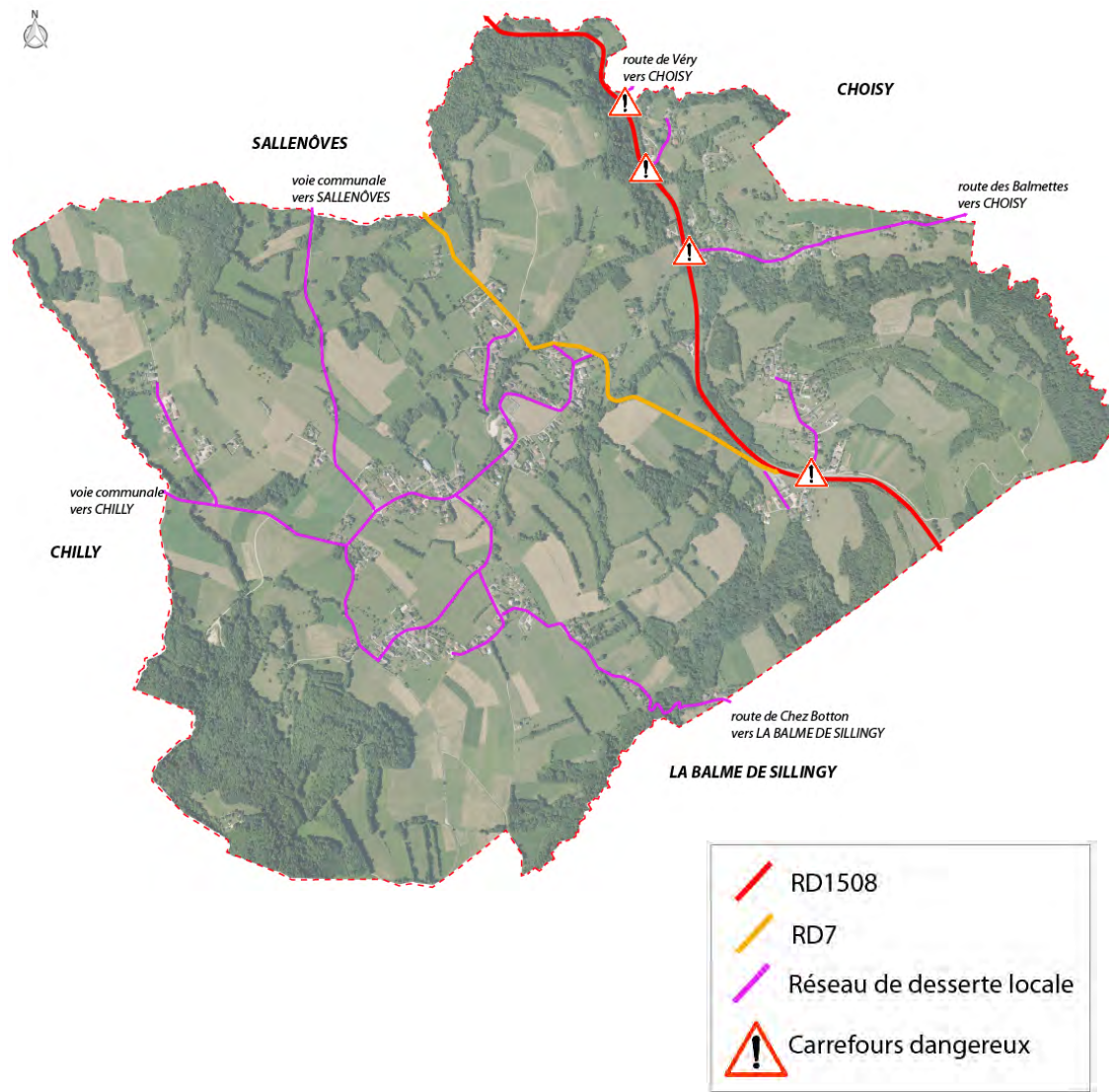
La RD7 qui permet de relier le Chef-lieu au
centre-village de SALLENÔVES.

Un réseau local qui permet aussi de rejoindre
les communes riveraines

La RD1508 est classée « voie à grande
circulation ».

Ainsi, RD1508 est soumise à l'Amendement
Dupont

Des carrefours dangereux qui limitent le
développement des hameaux de la Mure et
des Crêts



DÉPLACEMENTS

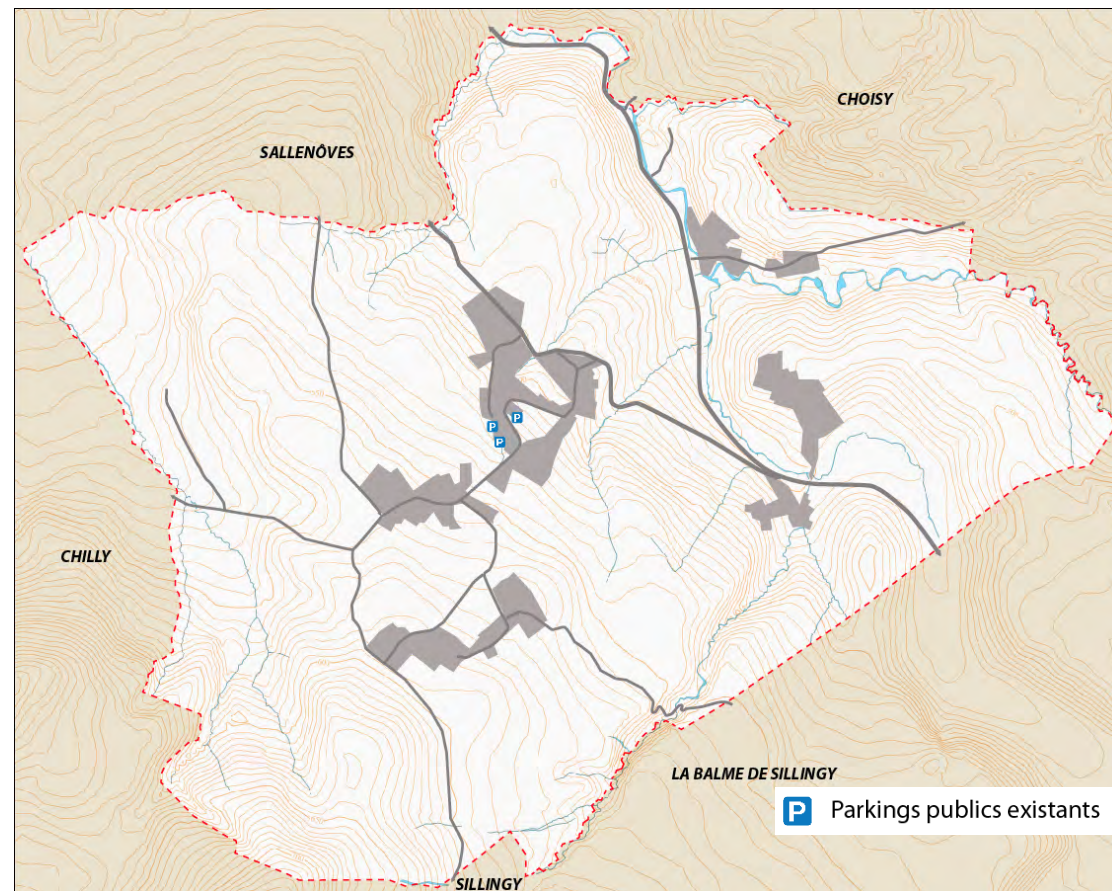
Des capacités en stationnement adaptées aux besoins

Une offre concentrée au Chef-lieu et liée aux équipements publics existants.

Un projet de confortement du parking à côté du cimetière.

Absence d'aire de covoiturage.

	Parking auto	Parking vélos
	Nb places	
Salle des fêtes	+/- 60	/
Mairie	+/- 60	/
Cimetière	+/- 30	/



DÉPLACEMENTS

Classement sonore


RD1508 = Voie bruyante

⇒ obligation pour les constructions situées dans les zones affectées par le bruit de respecter des prescriptions d'isolement acoustique (100m de part et d'autre de la voie)

Catégorie de l'infrastructure (route)

 catégorie 1

 catégorie 2

 catégorie 3

 catégorie 4

 catégorie 5

 non classée

 non classée

Zone affectée par le bruit (route)



DÉPLACEMENTS

Des besoins en mobilité importants pour le travail

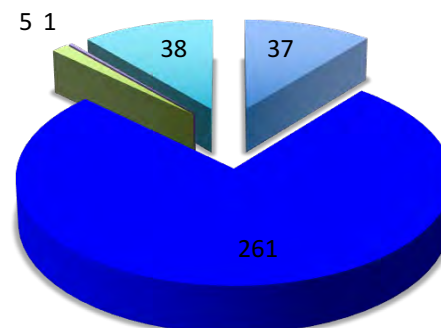
37 % des actifs résident et travaillent dans la commune.

11 % des actifs travaillent hors de France => Suisse (environ 50 actifs aujourd'hui - source : Mairie)

94,5% des actifs utilisent un véhicule individuel en 2014 pour se rendre sur leur lieu de travail.



Lieu de travail des actifs (Source INSEE 2014)



- dans la commune de résidence
- située dans le département de résidence
- située dans un autre département de la région de résidence
- située dans une autre région en France métropolitaine
- située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)

Mode de déplacements des actifs (Source INSEE 2014)

	pourcentage
<i>Pas de transport</i>	1,2
<i>Marche à pied</i>	0,9
<i>Deux roues</i>	1,5
<i>Voiture, camion, fourgonnette</i>	94,5
<i>Transports en commun</i>	1,8

DÉPLACEMENTS

	Localisation			Constat	Mode déplacement possible		
	Commune	CCFU	Agglo		Commune	CCFU	Agglo
Travail	Oui	Oui	C2A Genève	<i>+/- 60 emplois sur la commune pour +/- 474 actifs</i>	Piétons Cycles	Cycle Voiture	Voiture Co-voit. BUS
École	Oui	Oui (collège)	C2A (lycée)	<i>Projet de nouveau groupe scolaire</i>	Piétons Cycles	car scolaire	?
Loisirs	Oui	Oui	C2A	<i>Espaces publics / aire de jeux essentiellement sur Sillingy et La Balme de Sillingy</i> <i>Culture : C2A</i>	Piétons Cycles	Cycle Voiture	Voiture
Achats courants	Non	Oui	C2A	<i>Commerces alimentaires à Sallenôves Autres : Sillingy / La Balme de Sillingy et Grand Épagny</i>	#	Cycle Voiture	Voiture
Achats exceptionnels	Non	Non	C2A	<i>Nécessité de se rendre dans les agglo pour habillement, ameublement,...</i>	#	#	Voiture
Santé	Non	Oui	C2A	<i>Offre assez complète de santé sur Sillingy / La Balme de Sillingy Hôpitaux et autres spécialistes dans la C2A</i>	#	Voiture	Voiture

DÉPLACEMENTS

Mobilités alternatives à la voiture en fonction des besoins

Un réseau piéton sécurisé incomplet au Chef-lieu :

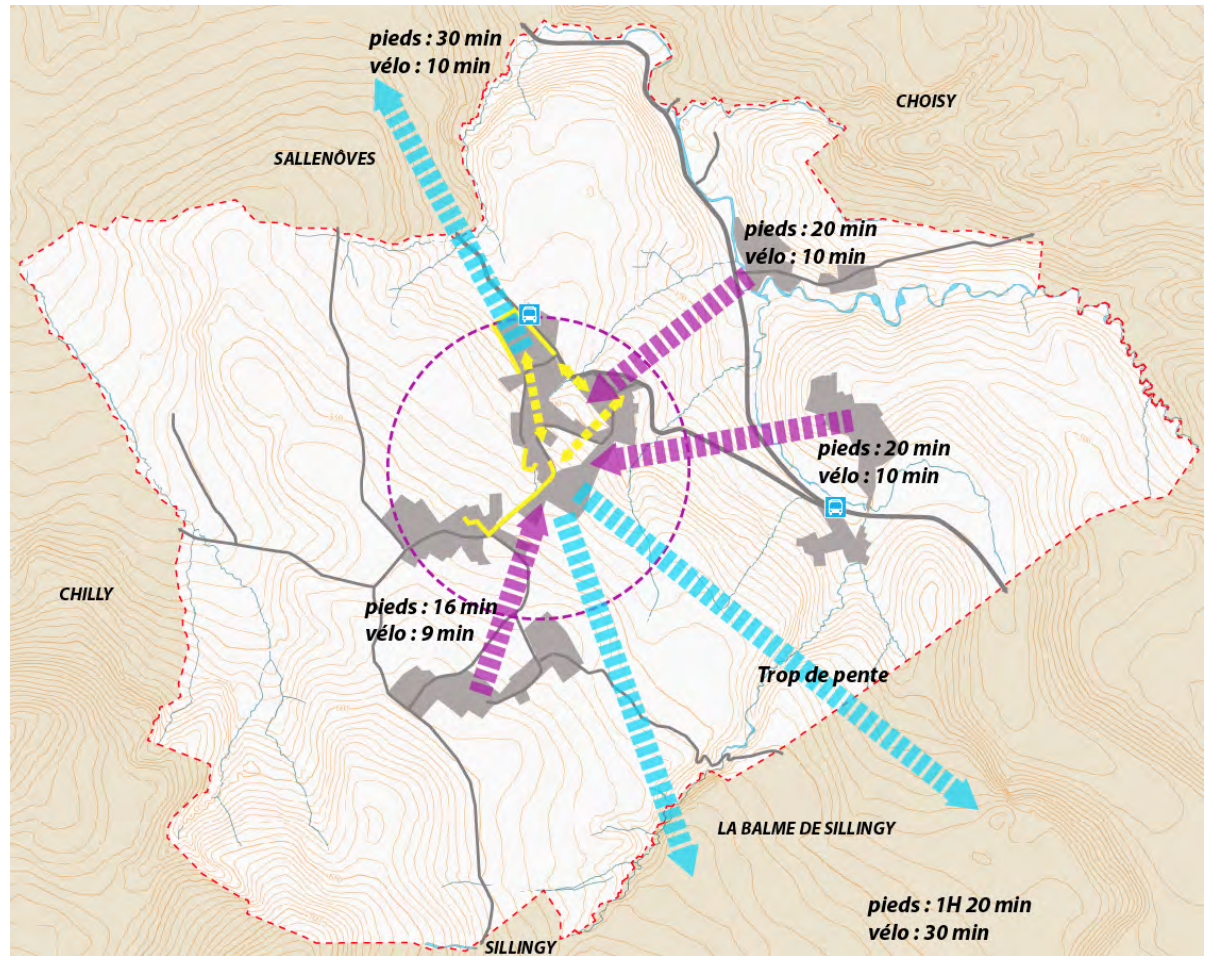
- depuis La Maladière
- depuis Les Choseaux

Des distances trop importantes à pieds des hameaux périphériques jusqu'au Chef-lieu (20 min).

Distances en cycles nettement réduites : 10 min.

Une distance avec le centre-village de SALLENÔVES éligible pour les vélos (10 min).

Un arrêt TC sur la RD1508 ... mais absence d'aménagement type parking-relais ou aire de covoiturage.



- | | |
|-----------------------------------|---|
| Salle des fêtes / polyvalente | Arrêts TC |
| Services publics | Cheminements sécurisés |
| Équipements culturels / culturels | Parcours non sécurisés |
| Groupe scolaire | Cercle matérialisant +/- 10 min à pieds (+/- 500 m) |
| Équipements sportifs / loisirs | Déplacements vers le Chef-lieu |
| Espaces publics / aire détente | Déplacements depuis le Chef-lieu |
| Petite enfance | |
| Services de santé | |

EMPLOI

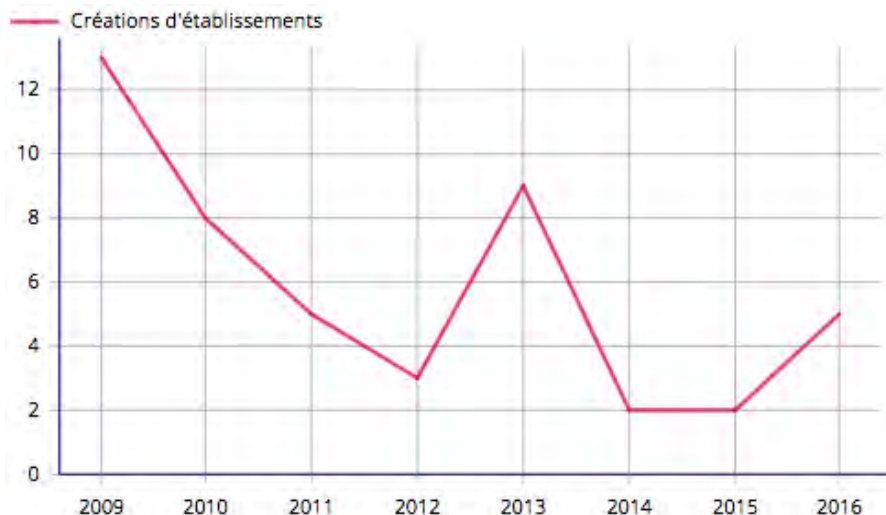
326 emplois sur le territoire en 2014 contre 340 en 2009

26 chômeurs en 2014 soit 7,4% contre 21 en 2009 soit 5,9%. Cette tendance correspond à une conjoncture nationale.

Seuls 10% d'actifs résidants travaillent sur la commune.

41 actifs travaillent dans le canton de Genève en 2014 (source OCTSTAT) contre 28 en 2005.

Évolution des créations d'établissements (Source INSEE)



Emploi et activité en 2014 (Source INSEE)

	2014	%	2009	%
Ensemble	326	100	340	100
Travaillent :				
dans la commune de résidence	33	10,1	37	10,9
dans une commune autre que la commune de résidence	293	89,9	303	89,1

Répartition des établissements actifs par secteur d'activité 31 décembre 2015 (Source INSEE)

	%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	6,1
Commerce, transports, services divers	55,1
Construction	20,4
Industrie	8,2
Agriculture, sylviculture et pêche	10,2

COMMERCES/TOURISME

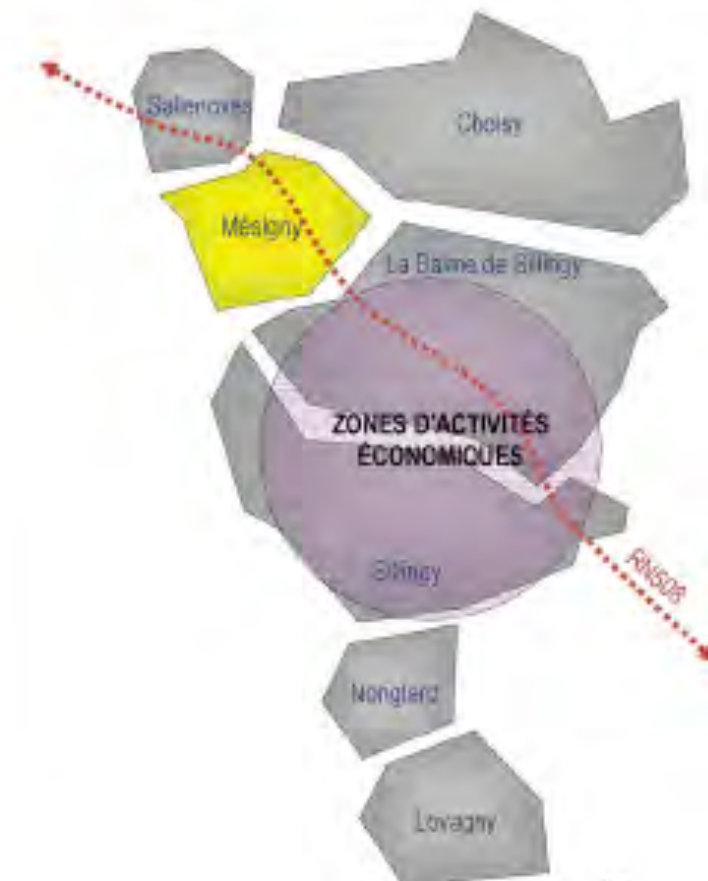
Peu de commerces présents à Mesigny.

75% de l'activité commerciale et artisanale est basée sur les pôles de SILLINGY et LA BALME DE SILLINGY.

Un tourisme vert peu présent à encourager et à inscrire dans le cadre des réflexions intercommunales (randonnées pédestres au bois de BORNACHON + découverte des milieux naturels et des éléments architecturaux constitutifs du patrimoine local).

Nombre d'établissements répertoriés en 2014

5 principales activités NAF 88 (Eff. salariés)	2013	2014	Var 13-14 (%)
Génie civil	12	14	+ 16,7 %
Travaux de construction spécialisés	4	6	+ 50,0 %
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3	3	+ 0,0 %
Transports terrestres et transport par conduites	1	2	+ 100,0 %
Autres services personnels	2	2	+ 0,0 %



ARTISANAT

ZONE D'ACTIVITÉS MIXTES UXAA :

- les Esserts (un garage, un coiffeur)
- Bordée par des habitations
- Peu de cohérence architecturale
- Accès existant depuis la RN508

-Raccordement à l'assainissement collectif prévu 2015-2016?

- Aujourd'hui, encore des disponibilités



Zone d'activité existante

ZONE D'ACTIVITÉS CLASSÉES EN ZONE NX AU PLU (NATUREL ACTIVITÉ):

-Nx1 : Haute-Combe : activités existantes identifiées

-Nx2 : Les Esserts (la gravière) : développement à mesurer (nuisances bruit, trafic...)

Extrait du PLU en vigueur en 2017



AGRICULTURE

Selon le RGA 2010, diagnostic de la Chambre d'Agriculture de 2005, données mairie :

-4 exploitations agricoles ayant leur siège en 2018 sur la commune contre 14 en 2000.

-Sur les 4 exploitations, **3 exploitations sont sous forme individuelle et 1 exploitation est sous forme sociétaire.** Toutes ces exploitations sont repérées sur la carte jointe au présent rapport de présentation.



AGRICULTURE

-157 hectares de surfaces agricoles utilisées en 2010

contre 261 ha en 2000 soit une réduction d'une fois et demi en 10 ans, à raison de 10,4 ha par an.

-85 ha de terres labourables en 2010 contre 158 ha en 2000 soit une diminution par près de 2.

-Sont recensées sur la commune de MÉSIGNY :

- 3 exploitations en bovin lait,
- 1 exploitation en polyculture (céréales+foin) en double activité

75% des exploitations ont une activité d'élevage spécialisée en bovin lait. On ne recense pas de productions végétales dites «spécialisées»: maraîchage, horticulture, arboriculture.



AGRICULTURE

Pérennité

La pérennité des exploitations a été déterminée sur la base des critères suivants :

- Une exploitation est considérée comme pérenne si l'un des chefs d'exploitation a moins de 50 ans, ou s'il a plus de 50 ans mais avec une succession assurée (successeur connu à ce jour).
- Une exploitation est considérée comme incertaine, si le chef d'exploitation a plus de 50 ans et a une succession incertaine, mais la structure d'exploitation présente une viabilité potentielle (bâtiments modernisés, non enclavés, taille et droits à produire suffisants...).
- Enfin une exploitation est considérée comme sans avenir lorsque l'exploitant a plus de 55 ans, est sans succession, et ne souhaite pas transmettre son exploitation à un autre agriculteur ou a une exploitation sans viabilité potentielle.

La pérennité retenue dans le tableau ci-dessous a été établie sur la base des dires des agriculteurs après énoncé des critères cités ci-contre :

Avenir à 5-10 ans	Nombre d'exploitations	UGB	
Avenir assuré (exploitation pérenne)	3	64%	71%
Avenir incertain	1	36%	29%
Sans avenir	0	0%	0%

1 exploitation ayant son siège sur la commune de MÉSIGNY **n'a donc pas à ce jour un avenir certain à moyen terme (d'ici 5 ans).**

Cette exploitation n'a pas, en effet, à ce jour, de successeur connu, alors que son chef d'exploitation a plus de 55 ans. Cependant sa structure d'exploitation laitière est viable et pourrait voir l'installation d'un jeune, compte tenu de sa situation géographique vis à vis de l'urbanisation favorable, de la fonctionnalité correcte des bâtiments, des terrains liés à l'exploitation, du quota laitier disponible et de l'attribution supplémentaire de quota qu'un jeune pourrait obtenir lors de son installation.

AGRICULTURE

Selon le RPG 2016



AGRICULTURE

Exploitations recensées en 2005 par Chambre d'Agriculture (liées à la production de lait)





SIEGES : PERENNITE - REPRENABILITE

-  Pérenne
-  Incertaine
-  Sans avenir

FONCTION DES BATIMENTS




-  Habitation principale
-  Bâtiment d'élevage
-  Stockage des effluents
-  Autre bâtiment
-  Serre (en verre, PVC, chauffée)
-  Projet bâtiment d'exploitation

FONCTION DES PARCELLES

-  Pâturage laitière
-  Culture spécialisée
-  Projet de culture spécialisée
-  Parcelle de proximité (autre que pâturage et culture spécialisée)

CIRCULATIONS AGRICOLES

PARCELLES STRATEGIQUES

-  Vis à vis de l'urbanisation
-  Parcelles labourables
-  Parcelles nécessaires à l'épandage



AGRICULTURE

LOCALISATION

La distance au tiers le plus proche et conditions d'exploitation :

La profession agricole considère qu'une **distance de 100m** entre les bâtiments d'exploitation et le tiers le plus proche est la distance minimale à respecter afin d'assurer des conditions de travail et de voisinage décentes.

- 2 exploitations sur les 3 exploitations d'élevage ont une distance aux tiers supérieure à 100 m (MESI1 et MESI3)
- La troisième exploitation (MESI2) a une distance inférieure à 100 m (distance de 20 m, soit nettement inférieure aux distances réglementaires).

Aucun site d'exploitation n'est donc, à priori, bloqué dans son évolution.

- 2 exploitations semblent pouvoir évoluer sur site sans difficultés majeures et sans contraintes réglementaires, ayant à la fois un angle d'ouverture suffisant ($>120^\circ$) et une distance aux tiers supérieure à la distance réglementaire.
- La troisième exploitation a un angle d'ouverture suffisant ($>120^\circ$) mais une distance aux tiers inférieure à la distance réglementaire. Il lui sera plus difficile d'évoluer sans difficultés sur le site actuel et une dérogation sera nécessaire pour agrandir, si besoin, le bâtiment d'élevage. Au regard de la conception de ce bâtiment et de sa localisation, une construction nouvelle avec délocalisation pourrait s'envisager à moyen terme au moment de la succession.



AGRICULTURE

Préservation de l'identité agricole

La commune se caractérise donc par un paysage agricole ouvert, couvert de prairie et de peu de surfaces céréalières.

La dynamique agricole sur la commune reste forte quoiqu'en déclin au cours de ces 15 dernières années.

Il est à noter que toutes les exploitations laitières sont engagées dans des démarches de qualité, reconnues par un signe officiel : Indication Géographique Protégée de Conformité Produit Tomme et Emmental de Savoie.

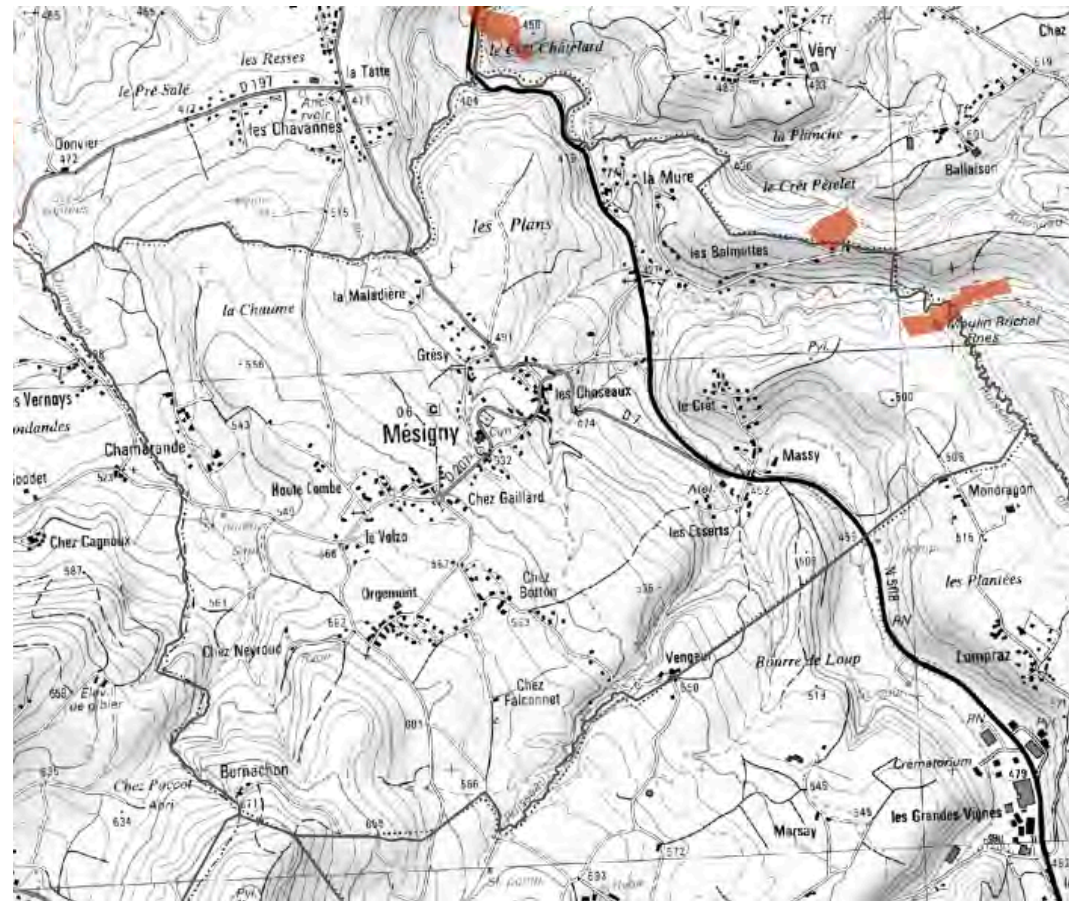
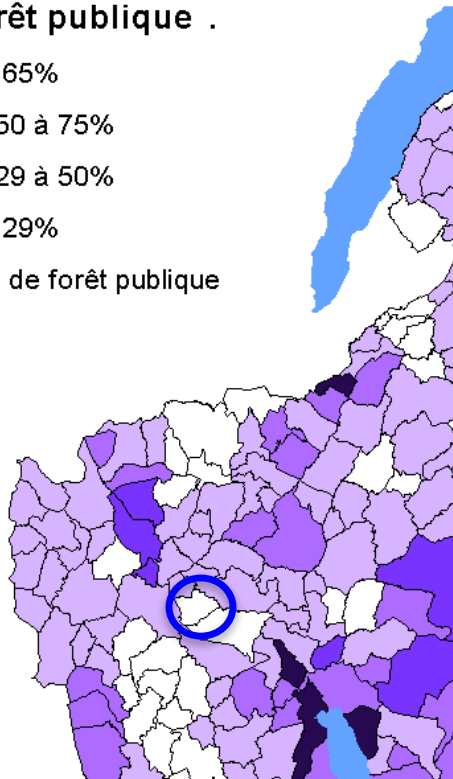
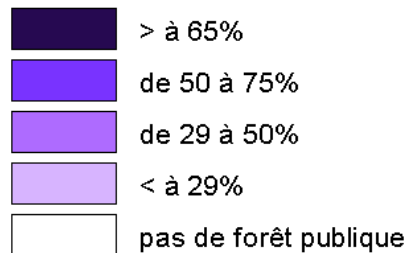


EXPLOITATION FORESTIÈRE

Préservation de l'identité agricole

Une toute petite partie de la forêt soumise au régime forestier c'est-à-dire gérés par un organisme public. Il n'existe en revanche pas de forêt publique.

Taux de forêt publique .



Forêt sous régime forestier (en orange ci-dessus)

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Accessibilité pour exploitation

La commune présente **des forêts favorables à leur exploitation** ; en effet + de 70% du territoire forestier est desservi (57% en moyenne pour le département) ;

L'accessibilité est définie sur la base des critères suivants :

Surface forestière située à moins de 150 m d'un chemin forestier, d'un chemin empierré ou d'une route. La pente est inférieure à 70% (=35 degrés)

La commune ne compte **aucune exploitation forestière installée ni aucune scierie sur le territoire.**

Les détails sur l'intérêt et la sensibilité écologiques des forêts sont présentés dans l'état initial de l'environnement.

